Politesse

Amitié

Contrôle de Soi

Respect

Courage

Sincérité

Honneur

Modestie

JUDO

La valeur éducative sous un aspect sportif et loisir en fait une discipline exceptionnelle.

Coordonnées :

Téléphone : 06-60-25-26-79
Mail : judo.ampg@gmail.com
Site Web : http://www.ampg.fr/

Les lieux de pratiques :

Chavanay : avec Raphaël (06-60-25-26-79) et autres profs diplômés
Dojo / Stade Raphaël GARDE / Les Prairies / 42410 Chavanay
Responsable: Margaux Ribeyre : 06-83-50-35-80

La Grand-Croix : avec Raphaël (06-60-25-26-79) et autres profs diplômés
Espace RogerRiviere / Rue Louis Pasteur / 42320 La Grand-Croix
Responsable: Romain Marion : 06-18-37-74-86

Les professeurs :

Rapahël Magne : cadre technique fédéral
Margaux Ribeyre : diplômée d'État et seule 5e dan de la Loire
Patrice Palhec : médaillé d'or jeunesse et sports, formateur de plusieurs membres de l'équipe de France
Benjamin Dolz : ex-membre de l'équipe de France, formé au club

Lors de ses semaines de formation, Raphaël sera remplacé par un des autres professeurs du club

En attente de professeur pour Maclas et Pélussin

JUDO 42 | FRANCE JUDO | A.M.P.G 42 CLUB LABELLISÉ ARGENT

AMPG JUDO

柔道

CLUB RECONNU ET LABELLISÉ PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO JU-JITSU

PARTENAIRE DE PASS'RÉGION, DES CHÈQUES VACANCES, DES COUPONS SPORTS, PASS'SPORT, CDOS LOIRE...

À PARTIR DE **4 ANS** JUSQU'À LA CEINTURE NOIRE

AVEC UN DIRECTEUR TECHNIQUE DIPLÔMÉ D'ÉTAT ET DES PROFESSEURS DIPLÔMÉS

CHAVANAY

LA GRAND-CROIX

(Saint-Paul-en-Jarez, la Terrasse-sur-Dorlay, Maclas, Pélussin...)

06-60-25-26-79
judo.ampg@gmail.com

N° Agrément Sports : 425016.041
N° SIRET : 51285193200032
N° FFJDA : CL420140

APE : 9312Z

AMPG

Les catégories d'âges du 1er septembre 2025 au 31 Aout 2026

2022-21 : Eveils
2020-19 : Mini-Poussins
2018-17 : Poussins
2016-15 : Benjamins
2014-13 : Minimes
2012-11-10 : Cadets
2009-08-07 : Juniors
2006 et avant : Séniors

HORAIRES DES COURS

Cours du 15 juin au 15 septembre

Chavanay :

Lundi : 19h15 à 20h30 : Kata - Prépa Physique (sur demande)

Mardi : 17h15 à 18h15 : Nés en 2020 - 19 - 18 - 17
18h15 à 19h30 : Nés en 2016 - 15 - 14 et avant

Jeudi : 17h15 à 18h00 : Nés en 2022 et 2021
18h00 à 19h15 : Nés en 2020 et avant

Vendredi : 19h00 à 20h30 : Loisirs et Compétitions
Nés en 2016 et avant

La Grand-Croix :

Lundi : 17h00 à 18h00 : Nés en 2020 - 19
18h00 à 19h05 : Nés en 2018 et avant

Mercredi : 15h00 à 16h00 : Nés en 2018 - 17 et avant
16h05 à 17h05 : Nés en 2020 - 19 - 18
17h10 à 17h55 : Nés en 2022 et 2021
18h00 à 19h00 : Sport Adapté
19h15 à 20h30 : Kata - Prépa Physique (sur demande)

Le club se réserve le droit de modifier les horaires

Avant de laisser leurs enfants, les parents doivent s'assurer que LE PROFESSEUR EST PRESENT

Année	Nbre d'entraînements par semaine	Par trimestre entamé	Tarif saison	Don du bienfaiteur	Tarif saison bienfaiteur
2022-2021	1 seul	50 €	150 €	60 €	120 €
2020 et avant	1 ou plusieurs	60 €	180 €	60 €	150 €
Ados - adultes débutants	1 ou plusieurs	50 €	150 €	60 €	120 €
Sport adapté	1 seul	50 €	150 €	60 €	120 €
Ceintures noires actives	*Formés au club	X	70 €	60 €	40 €
Ceintures noires non actives	*Formés au club	60 €	180 €	60 €	150 €

Cotisation : 14 € + **Licence FFJDA :** 46 € =

CONDITIONS D'INSCRIPTION - PREINSCRIPTION :
1) Préinscription sur le site ampg.fr
2) Régler la LICENCE FFJDA et la COTISATION ANNUELLE
3) Attestation Médicale ou Certificat Medical
4) Équipement : Kimono - Sandales - Ceinture

ESSAIS :
Tout nouvel adhérent a le droit à 2 séances d'essai suite à une préinsciption avec le règlement (qui ne sera pas encaissé). Sans précision de votre part à l'issue de la 2ème séance, l'inscription sera immédiate et le règlement encaissé suivant les modalités ci-dessous.

MODALITE DE PAIEMENT :
- Pass'Région, Chèques Vacances, Coupons Sports, Comité d'entreprise,
- Par chèque bancaire à l'ordre d'AMPG ou en espèces (la totalité)
- Possibilité de payer en chèques en 1 à 4 fois (datés du jour de l'inscription)
  N°1 : A l'inscription N°2 : A partir du 30 Octobre
  N°3 : A partir du 30 Janvier N°4 A partir du 30 Avril
  (Indiquez le numéro au dos de chaque chèque)

FORMULE BIENFAITEUR :
Cette formule vous permet de régler votre cotisation en faisant un don au club, indépendamment de la quote-part cours et licence. Si vous choisissez cette formule, notre association vous fournira un *cerfa* vous permettant de déduire 66 % des 74 € (don + adhésion) de votre impôt sur le revenu soit une réduction de 48,84 €. Vous êtes aussi libre de faire un don supérieur à 60 €.

CONDITIONS PARTICULIERES : (sur les cotisations des cours)
- Pour une même famille (parents et enfants sauf débutants ados - adultes) : Plein tarif pour la 1ère personne et 20 € de réduction pour le 2ème, 30 € pour le 3ème et plus.
- Le tarif préférentiel pour les ceintures noires s'applique uniquement pour les judokas déjà impliqués au club la saison dernière et continuant de s'investir.
- **Aucun remboursement ne sera accordé pour la licence, l'adhésion ou les cours.**
  Seule exception : un certificat médical justifiant une interruption de plus de 3 mois, ouvrant droit à un remboursement partiel des cours uniquement.
  En cas de litige, la décision finale revient exclusivement aux membres du bureau.